

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA CONDAMINE CHATELARD SÉANCE DU 20 Juin 2025

DÉLIBÉRATION N° 23/2025

Travaux de sécurisation de la chaussée route du Villard – demande de subvention de l'Etat

L'an deux mil vingt-cinq,

Date de la convocation : 16.06.2025

Date d'affichage : 16.05.2025

Nombre de conseillers en exercice : 10

Présents : Mme JACQUES Elisabeth, Mr GARINO Julien, Mr REYNAUD Philippe, Mr JOBIN-ZEIMET Stéphane, Mr GUICHARD Robert, Mr BOUVET Alain

Absent(s) : Mr BOERI Clément, Mme AMARENCO Sylvie, Mr MATEOS André, Mr ROBIN Nicolas

Pouvoir(s) : -----

Secrétaire de Séance : Mr REYNAUD Philippe

Madame la Maire informe les membres du Conseil que la route du Villard, très détériorée, doit faire l'objet de travaux de sécurisation de la chaussée avec mise en place de panneaux signalétique et sécurisation des écoulements d'eau, réfection de murs à certains endroits et reprise de la chaussée en mauvais état.

Le montant des travaux s'élève à **206 810.94 € HT** correspondant à la totalité de la route.

La commune peut bénéficier d'une aide financière auprès de l'État avec une participation de 46.3% du prix HT. De plus la commune a sollicité une aide du Département 04 pour 1/3 de la route en 2023 d'un montant de 22 741.30 € et du 2/3 de la route en 2024 d'un montant de 25 355 € représentant au total 22.3% du prix HT.

Le Conseil municipal,

À l'unanimité des membres présents et représentés,

D E C I D E

DE SOLLICITER une aide financière auprès de l'État nécessaire au financement de la sécurisation de la chaussée de la route du Villard avec mise en place de panneaux signalétiques et sécurisation des écoulements d'eau.

D'ADOPTER le plan de financement suivant :

COUT TOTAL DES TRAVAUX	206 810.94€
SUBVENTION DEPARTEMENT 22.3%	46 113.98€
SUBVENTION DE L'ETAT 46.3%	95 699.24€
AUTOFINANCEMENT	64 97.72€

CERTIFIE que les travaux n'ont pas commencés

D'AUTORISER Madame la Maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires pour mener à bien ce dossier.

Date de transmission de l'acte: 07/07/2025

Date de reception de l'AR: 07/07/2025

004-210400628-DE_025_2025-DE

A G E D I

Ainsi fait et delibere les jour, mois et an que dessus.

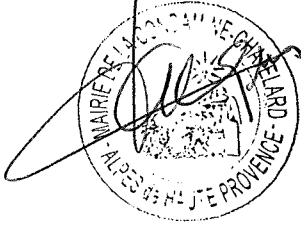
Deliberation rendue exécutoire

Transmise au contrôle de légalité le : -----

Publiée le : -----

La Maire

JACQUES Elisabeth



Le Secrétaire

REYNAUD Philippe

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, written over a faint circular stamp.

Date de transmission de l'acte: 07/07/2025

Date de reception de l'AR: 07/07/2025

004-210400628-DE_025_2025-DE

A G E D I